



**Commission des équipements et  
de l'aménagement du territoire**

**1341 - Aires d'accueil des gens du voyage**

**Réhabilitation-amélioration de l'aire d'accueil  
des gens du voyage de BISCHWILLER**

**Rapport n° CP/2011/132**

**Service gestionnaire :**  
Direction de l'habitat

**Résumé :**

Le présent rapport concerne la demande d'aide financière de la communauté de communes de Bischwiller et Environs pour la réhabilitation - amélioration des 20 places de l'aire d'accueil des gens du voyage de Bischwiller.

Par délibération du 15 octobre 2001, le Conseil Général a décidé d'accorder une aide financière aux communes et établissements publics de coopération intercommunale pour la réalisation d'aires d'accueil pour les gens du voyage. Cette subvention représente 30% du coût hors taxe des travaux plafonnée à 1 600 € par place en cas de création et 800 € par place en cas d'extension, de réhabilitation ou d'amélioration du site.

La communauté de communes de Bischwiller et Environs a décidé par délibération du 29 mars 2010 de réaliser des travaux d'amélioration sur l'aire d'accueil de Bischwiller. En effet, après quelques années de fonctionnement de l'aire, il est apparu nécessaire de procéder aux travaux suivants :

- remplacement du système de cartes de gestion des fluides ;
- remise en état des sanitaires ;
- mise en place d'une barrière de limiteur de passage ;
- mise en place d'un cordon chauffant sur les conduites d'eau.

Le coût de l'opération est estimé à 51 421.40 € HT.

Le montant de la subvention départementale susceptible d'être accordée à communauté de communes de Bischwiller et Environs est de  $51\,421.40 \text{ € HT} \times 30\% = 15\,426.42 \text{ €}$ , plafonné au montant sollicité, à savoir 15 300 €.

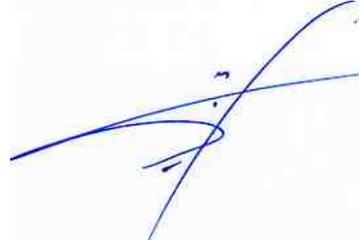
Code de l'enveloppe budgétaire	Imputation M 52	Crédits prévus sur l'enveloppe (BP, DM, reports)	Crédits disponibles (non engagés)	Crédits proposés
15234	204-20414-72	60 000,00 €	60 000,00 €	15 300,00 €

Je vous demande de bien vouloir adopter le projet de délibération suivant :

*La commission permanente du Conseil Général, statuant par délégation et sur proposition de son président, décide d'attribuer à la la communauté de communes de Bischwiller et Environs une subvention de 15 300 € représentant 30 % du coût subventionnable HT des travaux de réhabilitation/amélioration de l'aire d'accueil des gens du voyage de Bischwiller.*

Strasbourg, le 25/01/11

Le Président,

A handwritten signature in blue ink, consisting of several fluid, overlapping strokes that form a stylized representation of the name Guy-Dominique Kennel.

Guy-Dominique KENNEL